



REGLEMENT INTERIEUR ASSOCIATION VELO CLUB LES GETS

IMPORTANT

Le VTT, et en particulier la descente (DH) et l'enduro, sont des sports engagés comportant de vrais risques (chutes, blessures).

En adhérant au club, chacun en a pleinement conscience.

INSCRIPTION & LICENCE

Dossier complet + cotisation = inscription validée.

Aucun dossier accepté après le début des entraînements (mai).

Licence FFC obligatoire pour rouler en section compétition.

👉 Pas de licence = pas de ride en compétition.

ASSURANCE

Assurance responsabilité civile obligatoire couvrant la pratique du VTT DH / Enduro.

Le club ne pourra pas être tenu responsable en cas d'accident.

Assurance complémentaire FFC fortement conseillée.

ORGANISATION DES COURS

Infos (horaires, spots...) via site + WhatsApp.

Remplir la fiche de présence indicative en début de saison.

Absence = prévenir l'entraîneur.

👉 Absences répétées ou départ sans prévenir = exclusion possible.

ESPRIT CLUB

Le club, c'est du bénévolat et du partage 🤝

Participation demandée : événements, buvettes, transports, AG...

1 événement minimum par famille / saison obligatoire.

👉 Objectif : faire tourner et garder une bonne ambiance.

MATOS & SÉCURITÉ

Vélo adapté DH / enduro, en bon état et entretenu.

Contrôle avant chaque sortie.

Protections obligatoires : casque intégral, dorsale, gants, protège-coudes et genoux, etc.

👉 Matériel non conforme = pas de ride.

CONDITION PHYSIQUE

Être en forme et prêt à rouler.

Une préparation avant saison est fortement recommandée.

COMPORTEMENT

Respect obligatoire : Coachs, bénévoles, riders, autres usagers des sentiers, nature & environnement 🌿, propriétés privées.

👉 Ride propre, ride respectueux, ride intelligent.

SUR LES TRACES

Adapter sa vitesse et les parcours à son niveau.
Pas de prise de risque inutile.

TOLÉRANCE ZÉRO

Dopage, alcool, stupéfiants.
 Exclusion immédiate.

IMAGE DU CLUB

Maillot du club obligatoire en compétition et en entraînement.
Tu représentes le club → comportement irréprochable.

SECTION COMPÉTITION

Option compétition = engagement.
Licence FFC obligatoire.
Les pilotes inscrits s'engagent à participer à au moins 2 compétitions dans la saison.

DROIT À L'IMAGE

Conformément à la réglementation en vigueur, les adhérents (ou leurs représentants légaux pour les mineurs) autorisent le club à utiliser et diffuser des photos/vidéos (site internet, réseaux sociaux, supports de communication).

DISCIPLINE

Le club se réserve le droit de sanctionner tout manquement au présent règlement (avertissement, exclusion...).

Assurance/ Licence (case à cocher)

- ☐ Je certifie sur l'honneur que moi-même ou mon enfant sommes couverts par une assurance responsabilité civile incluant la pratique du VTT "DH/Enduro". Le cas échéant, je m'engage à souscrire une licence FFC.
Remarque: La licence FFC est obligatoire si je m'inscris à la section compétition.

Droit à l'image (case à cocher)

- ☐ J'autorise le Vélo Club Les Gets à utiliser et diffuser des photos et vidéos me représentant, ou représentant mon enfant, sur le site internet, les réseaux sociaux et tout support de communication du club, pour la durée de mon adhésion, conformément à la réglementation en vigueur.

Fait le

Nom.....

Prénom.....

Signature (du représentant légal si membre mineur) précédée de la mention "lu et approuvé"